

NOM de l'enfant : PRENOM :
Etablissement : Date de naissance :

- Autorise la diffusion de l'image et de la voix N'autorise pas la diffusion de l'image et de la voix
 Autorise mon enfant à rentrer seul de l'activité N'autorise pas mon enfant à rentrer seul de l'activité

Temps libre après l'école et le mercredi

Pour les 6-11 ans

INSCRIPTION TRIMESTRIELLE PAYANTE

1^{er} trimestre : du lundi 19 septembre au vendredi 16 décembre 2022

Merci de
cocher la ou
les
inscriptions

Lundi	16H30 à 18H	Echecs	
		Escrime *	

*Les enfants sont à chercher à 18H à la Cour Elmia –
31a rue Principale – salles 1 et 2

Mardi	16H30 à 18H	Récré Arts plastiques		
	17h à 18h	Tennis de table *		
	17h15 à 18h15	Escalade *		

*Les enfants sont à déposer et à chercher au
Centre sportif Nelson Mandela – rue du Marais

Mercredi	8H30 à 10H	Multi-activités		
	10H à 12H	Globe-trotters		
		Haut et fort!		
	10H à 11H	Natation *		
	11H à 12H	Natation *		
	14H à 16H	Regard photo		
		La terre entre nos mains		
	14H à 15H30	Roller débutants		
	15H30 à 17H	Roller confirmés		
15H30 à 18H	Multi-activités			

*Les enfants sont à déposer et à chercher au Centre
Nautique de Schiltigheim – 9 rue de Turenne

Judi	16H30 à 18H	Tennis	
------	-------------	--------	--

Vendredi	17H à 18H	Yoga *	
----------	-----------	--------	--

*Les enfants sont à déposer et à chercher à la Cour
Elmia – 31a rue Principale – salle B

Les ateliers « Citoyen dans ma ville »

Pour les 10-15 ans

INSCRIPTION ANNUELLE GRATUITE (se renseigner pour toute inscription en cours d'année)

A partir du mercredi 5 octobre 2022

Mercredi	16H30 à 18H30	Théâtre du jeune citoyen	
----------	---------------	--------------------------	--

INFORMATIONS PRATIQUES / RÈGLEMENT INTERIEUR

► Pour s'inscrire :

Vos démarches d'inscription sont simplifiées via l'Espace Citoyen Premium (ECP = portail famille). Vous avez la possibilité d'y déposer tous les documents administratifs nécessaires pour ensuite finaliser votre inscription sur rendez-vous (à prendre en ligne).

Aucun dossier incomplet ne sera accepté (cf. liste des documents requis sur le programme)

Seuls les parents à jour dans leurs paiements peuvent procéder à une inscription.

Aucune inscription n'est possible par mail ou par téléphone.

Les inscriptions ont lieu:

- Pour les activités du Temps libre : dans les 15 jours qui précèdent le début de chaque trimestre.
- Pour les ateliers « Citoyen dans ma ville » : à l'année (en cours d'année se renseigner)
- **Pour le « multi-activités » : uniquement pour les enfants inscrits à une activité du mercredi, le matin ou l'après-midi.**

Condition d'âge des enfants

Peuvent s'inscrire à notre programme les enfants inscrits à l'école élémentaire en **2022/2023** et jusqu'à leur 12ème anniversaire et leur 15 anniversaire pour les ateliers Citoyen dans ma ville.

► Concernant les tarifs : ils varient selon le quotient familial.

Quotient familial	Tarif forfaitaire trimestriel pour une activité	Tarif forfaitaire pour une activité + multi activités (du matin ou de l'après-midi) le mercredi uniquement
< 500 €	15,00 €	23,00 €
de 500 € à 1000 €	15,00 €	23,00 €
de 1000 € à 1500 €	18,00 €	30,00 €
de 1500 € à 2000 €	19,00 €	31,50 €
> 2000 €	20,00 €	33,00 €
HORS COMMUNE	40,00 €	66,00 €

Pour les habitants de Schiltigheim : réduction de 10% sur la facture globale à partir du 2ème enfant.

► Concernant la facturation.

Elle est forfaitaire et trimestrielle.

Une fois l'inscription faite, tout trimestre est dû.

- Une activité ne peut démarrer que si le quota minimum d'inscrits en début de trimestre est atteint. Dans le cas contraire, elle est annulée pour le trimestre.
- En cas d'absence d'un intervenant en cours du trimestre, une solution de remplacement est toujours recherchée. Toutefois, si ce n'est pas possible, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.
- **Les inscriptions ne peuvent être ni modifiées ni annulées sauf sur présentation d'un justificatif (ex. certificat médical) à produire avant la date de démarrage de l'activité. En cours de trimestre, aucune déduction ne peut s'appliquer au tarif forfaitaire trimestriel.**

► Concernant les retards / absences.

Afin d'assurer le bon déroulement de nos activités, nous vous remercions d'être ponctuels et de prévenir la Maison du jeune citoyen par téléphone **03 88 83 84 80** ou par mail : **mjcs@ville-schiltigheim.fr** en cas de retard ou d'absence.

► Concernant la prise en charge des enfants.

Les enfants sont accueillis **10 min. max.** avant le démarrage de l'activité et doivent être cherchés à la fin de l'activité sauf s'ils ont l'autorisation de rentrer seuls, ou s'ils sont inscrits au multi-activités du mercredi soir.

En dehors de ces horaires, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la Maison du jeune citoyen.

► Concernant les tenues

Pour les activités artistiques et les multi-activités

>> Prévoir un vieux t-shirt ou un tablier

Pour les activités nature

>> Prévoir une tenue extérieure et des chaussures de marche

Pour les activités sportives

>> Prévoir une tenue sportive adaptée (survêtement, short, maillot de bain, etc...), des chaussures adaptées et une gourde avec une boisson fraîche. **Equipement spécifique pour le roller : rollers, casque, protections.**

Pour des raisons de sécurité, un enfant non équipé ne pourra participer à l'activité.

► Concernant le protocole sanitaire

Nous appliquons le protocole sanitaire en vigueur et vous informons régulièrement de son évolution.

Je, soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur. Fait à le :

Signature du représentant :